Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE LA MOBILITÉ POUR L'ANNÉE 2010

Le transfert de la route vers les transports publics continue

En 2010, l'évolution de la mobilité poursuit la tendance 2009: croissance de 2.1 % pour une population en augmentation de 1.5 %. Les transports publics continuent à croître plus fortement que les voitures individuelles: + 3.5% contre + 1.8%. La part des transports publics dans les déplacements des Vaudois tend donc toujours à augmenter, moins vite cependant qu'en 2007 et en 2008.

Comme chaque année à la même époque, le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, a présenté le bilan de la mobilité dans le canton de Vaud. Ses habitants se déplacent chaque année davantage et 2010 ne fait pas exception. Cette croissance est due pour trois quarts à l'augmentation du nombre d'habitants du canton, et un quart au fait que chaque Vaudois se déplace plus souvent.

Les transports publics croissent deux fois plus vite que les transports individuels motorisés. Ces derniers voient donc leur part modale se réduire : elle serait aujourd'hui d'environ 72%, contre 75% en 2005. Basée comme chaque année sur l'observation des flux entre les principales localités, cette estimation ne tient pas compte de l'évolution du trafic à l'intérieur des agglomérations. L'année prochaine, le microrecensement de 2010 permettra de disposer de chiffres beaucoup plus complets. Outre les déplacements urbains, cette étude inclura également la mobilité douce : vélo et marche.

Le canton a connu une explosion de la mobilité durant ces dix dernières années (+ 33%), accélérée par une croissance de sa population de 15% durant cette période, bien supérieure aux prévisions les plus extrêmes. En 2010, face à cette situation, le Conseil d'Etat a adopté une stratégie routière: RoC 2020. Dans cette ligne, les investissements routiers ont fortement augmenté en 2010 (cinq fois plus qu'en 2008) et encore davantage en 2011. Outre la poursuite de la construction de la Transchablaisienne, on notera la correction de plusieurs points noirs du réseau et la réfection de nombreux tronçons.

Le Conseil d'Etat a également adopté une stratégie de promotion du vélo. Si l'on se réfère à son utilisation trois fois plus importante dans le reste de la Suisse, ce moyen de transport offre un énorme potentiel de développement dans le canton de Vaud.

Quant aux transports publics, la stratégie du Conseil d'Etat a été adoptée en 2006 déjà. Les évènements vont s'accélérer en 2012: ouverture de la halte de Prilly-Malley, desserte semi-horaire des principales haltes du RER vaudois et, à la fin de 2012, RegioExpress chaque demi-heure entre Genève et Lausanne, qui continuera alternativement vers Vevey et Romont.

Couplées avec une politique d'aménagement du territoire qui privilégie les zones bien desservies par les transports publics, ces améliorations devraient permettre d'atteindre l'objectif fixé dans le programme de législature: une part de la voiture réduite à 70% de la totalité des déplacements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 avril 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01

Dossier_presse_mobilité_2010